

FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

CONGRÈS
Du dimanche 5 Mai 2013
à OSSEJA

ORDRE DU JOUR

- Ouverture du Congrès par le Président de la Fédération.
- Appel des AAPPMA.
- Souhails de bienvenue du Président de l'AAPPMA et de Monsieur le Maire.
- Assemblée Générale Extraordinaire (Adoption des nouveaux statuts types).
- Reprise du Congrès départemental.
- Rapports moral, d'activité et technique.
- Etude du voeu signalé le 2 mars 2013, lors de l'Assemblée Générale de Millas.
- Questions diverses.
- Allocutions des personnalités.

Congrès du Dimanche 5 Mai 2013 à OSSEJA

SOMMAIRE

Accueil	P. 3
Rapport moral	P. 6
Compte-rendu d'activité 2012	P. 20
Temps forts des activités techniques 2012	P. 27
Activités du pôle animation	P. 36
Repeuplement	P. 37

ACCUEIL

Rapporteur: Monsieur René PATAU, Président de la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Mesdames, Messieurs.

Je déclare ouvert le Congrès 2013 de la Fédération des Associations Agréées des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Dans la pratique cette matinée de travail sera partagée en deux :
D'abord une assemblée générale extraordinaire destinée à adopter nos nouveaux statuts types.
Ensuite le déroulement habituel du congrès départemental.

Je suis particulièrement honoré de vous accueillir pour ces deux rendez vous. Je me réjouis de votre présence et vous remercie à l'avance de votre participation aux débats.

En préambule, je remercie tout particulièrement Roger Cuirana, Président de l'AAPPMA d'Osséja et toute son équipe, pour la qualité de l'organisation de cette journée et les soins apportés à l'accueil des congressistes.

Je rappelle que le dernier Congrès organisé par l'AAPPMA d'Osséja Romeu, sous la présidence de Jacques Parisi, remonte à 2006.

Je remercie également Monsieur Délestré, Maire d'Osséja, qui a accepté de nous recevoir dans sa ville et de mettre à notre disposition les locaux municipaux.

J'en profite pour le remercier pour l'aide et la contribution municipale accordée à l'AAPPMA locale.

Je remercie les personnes qui accompagnent les dames pour la visite organisée du marché de Puigcerda.

Je remercie toutes les personnalités présentes. Celles qui nous font l'honneur et le plaisir d'assister régulièrement à nos travaux, mais aussi les personnalités qui ont pris leur fonction durant l'année 2012.

Bien évidemment, j'ai le plaisir de recevoir à notre tribune et parmi notre assemblée, à laquelle ils ont bien voulu participer:

Mme Coste, sous préfète de l'arrondissement de Prades. Elle représente Monsieur le Préfet.

Mme Suzanne Délieux, Maire de Porta et Conseillère Régionale. Elle représente M. Christian Bourquin président du Conseil Régional.

Monsieur chef du service Eaux et Risques à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et qui représente M. le Préfet.

Je ne doute pas que ce Congrès va se dérouler dans une ambiance sereine de travail.

Je rappelle que l'AAPPMA de Vinça s'était engagée à accueillir le Congrès 2014.

Je propose aux représentants des AAPPMA qui souhaiteraient accueillir le Congrès 2015 de nous le faire savoir à la fin des débats.

Nous avons eu à déplorer les décès de Georges Garrouste en mars 2012 ancien Président de notre Fédération, de Jean Paul Icre Président de la Fédération de l'Ariège, de Jean Bosch ancien Président de l'AAPPMA de Saint Laurent et tout récemment la disparition d'Emmanuelle Imbert directrice du Club Halieutique.

Je vous prie de bien vouloir observer une minute de recueillement.

Un mot aussi pour rappeler le retour de Mme Fabienne D'hont après ses congés de maternité et parental et de remercier Karine Colmenero pour l'intérim efficace qu'elle assuré pendant un an.

Je vous propose de faire l'appel des représentants des Associations Agréées et je passe la parole au Secrétaire Général, Monsieur Albert PARÈS.

Encore une fois merci à tous pour votre présence.

René PATAU
15/04/2013



Fédération des Pyrénées Orientales pour la
pêche et la protection du milieu aquatique

Congrès départemental 2013



Osséja le 05 mai 2013.



Congrès départemental du 5 mai 2013. Rapport moral.

Mesdames et Messieurs.

Je me permets de vous renvoyer sur les documents qui vous ont été remis et vous propose une vidéo projection pour fournir quelques commentaires.



Congrès départemental du 5 mai 2013. Rapport moral.



Notre Congrès fait suite à l'Assemblée Générale statutaire qui s'est tenue le **2 mars 2013** dans nos nouveaux locaux à Millas.



Congrès départemental du 5 mai 2013. Rapport moral.

- Le congrès nous réunit pour présenter un point d'étape sur les actions menées durant l'année 2012 et sur les événements qui ont marqué la vie de la Fédération.
- Il nous permet aussi de présenter les orientations générales que nous aurons à soutenir en 2013.



Congrès départemental du 5 mai 2013. Rapport moral.

- Le **bilan** des nombreuses **activités** sera présenté par le Secrétaire Général Albert Parés.
- Les temps forts des **activités techniques** et du **centre piscicole** seront présentés par le Directeur Technique Olivier Baudier.
- Le **compte de résultat** présenté par la Trésorière Simone Esparre a été approuvé par l'AG du 2 mars.



Congrès départemental du 5 mai 2013. Rapport moral.

L'année 2012 aura été marquée:

- Par le rôle moteur de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (**FNPF**) et son soutien au réseau associatif pêche.
- Mais aussi par l'activité de la Fédération départementale et des événements marquants.



Les priorités de la FNPF.

- Moderniser la pêche et reconquérir des effectifs de pêcheurs.
- Soutenir et consolider le réseau associatif.
- Agir pour la gestion et la protection des milieux aquatiques.



Moderniser la pêche et reconquérir des effectifs de pêcheurs.

- Le Schéma National du Développement du Loisir Pêche, propose 3 axes:
- Simplifier l'accès au loisir et moderniser la distribution des cartes de pêche.
 - Construire un réseau de parcours de pêche et favoriser l'initiation pêche (PDIPN et APN).
 - Communiquer sur une image et des offres de produits pêche.



Soutenir et consolider le réseau associatif.

- Aide forfaitaire pour 4 salariés par Fédération (131 000 €).
- Subventions pour le plan d'actions (milieux) et le développement du loisir pêche.

Soutenir et consolider le réseau associatif.

- Structuration des Unions Régionales.
- Négociation de l'accord cadre avec les Agences de l'eau.
- Conférence de bassin.

Agence de l'eau RMC : URFAM + URFEFRA+URBFC

Agir pour la gestion et la protection des milieux aquatiques.

Le constat national est unanime: les milieux aquatiques sont trop souvent sollicités.

4 points sont facilement illustrés dans notre département:

- Quantité d'eau.
- Qualité d'eau.
- Qualité physique des milieux.
- Effets sur les poissons.

La quantité d'eau.

Les volumes prélevés en grande quantité sur la ressource en eau, surtout en période estivale et les évolutions climatiques ont un impact sur les milieux aquatiques.



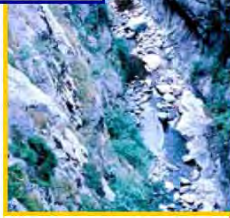
La quantité d'eau.



Dans le plan d'eau du barrage des Bouillouses, l'eau prélevée en période estivale réduit les volumes et les habitats.



La quantité d'eau.



Le fonctionnement des microcentrales absorbe l'essentiel du débit des cours d'eau et restitue un volume insuffisant pour la vie de rivière.



Aval Gorges de Carança.



La quantité d'eau.



Sur certains sites le fonctionnement des micro centrales provoque des variations brutales de l'écoulement.



C'est le cas sur la Têt au Pla des Aveillans » et au Pla de Barrés.

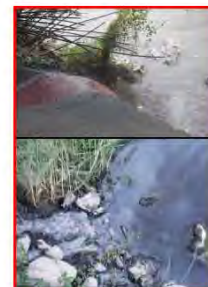


Qualité de l'Eau.

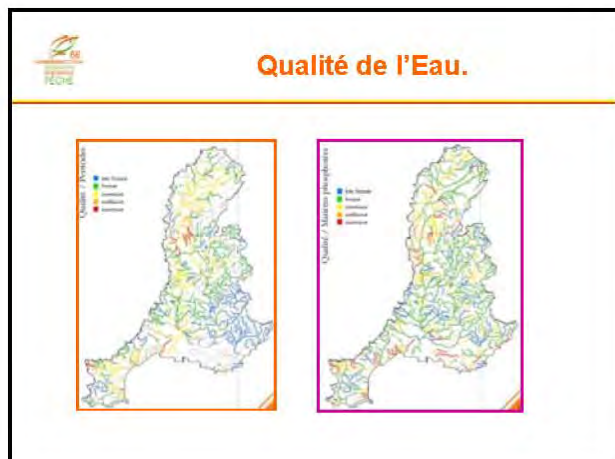
Altération de la qualité des eaux.



Rejet du canal Verdié.



Rejet industriel (Distillerie).





Les effets sur les poissons.



Moins d'eau altère la qualité de l'eau et concentre les effets de la pollution.



Les effets sur les poissons.



Le barrage de Villefranche bloque la libre circulation des poissons. A l'ouverture des vannes le lit de la Têt régulièrement ensablé piège les truites.



Sur certains sites les effets se cumulent.

Etat des contextes piscicoles des Pyrénées-Orientales

37 contextes piscicoles :

4 sont en bon état

25 sont perturbés

8 sont altérés

519 perturbations d'origines anthropiques sont à l'origine de cet état



Pour la Fédération, trois événements majeurs ont marqué l'année 2012.

- La construction des locaux de la Maison de la Pêche et de la Nature (La Casa de la Pesca).
- La sécheresse.
- La saison de pêche.

1er évènement: La construction de la Maison de la Pêche et de la Nature

Le projet du pôle départemental pêche et milieux aquatiques validé en 2011 comprend 3 espaces.



1er évènement: La construction de la Maison de la Pêche et de la Nature.



1er évènement: La construction de la Maison de la Pêche et de la Nature.



Préparation du chantier



Achèvement du chantier

❖ Rappels année 2011.

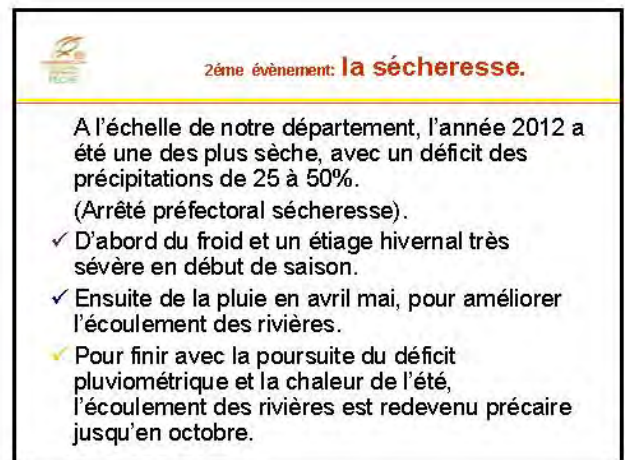
- Dossier PC déposé 13/07
- PC accordé: 15/09.
- Avis d'appel de candidatures: 13/12.

❖ Année 2012.

- Ouverture des plis: 06/01.
- Avis d'appel d'offres : 13/01.
- Ouverture des plis: 01/02.
- Choix des entreprises: 08/02.
- Début de travaux: 7/03.
- Déménagement : 23/12.

1er évènement: La construction de la Maison de la Pêche et de la Nature.





 2ème évènement: **la sécheresse.**

➤ Les impacts de la sécheresse et des fortes chaleurs sont différents, selon les secteurs. Mais tous les milieux ont été fragilisés par les faibles débits des cours d'eau.



Le Têt Penhogan



La Têt Penhogan



Le Têt Penhogan

 2ème évènement: **la sécheresse.**

➤ Sur les lacs de montagne l'année 2012 a été encore plus contrastée.

➤ D'abord un début de saison humide et le reste de la saison impacté par une forte sécheresse.





 2ème évènement: **la sécheresse 2012.**



Julien





Adrien



 3ème évènement: **la saison de pêche.**

✓ Un début de saison défavorable, contrarié par l'étiage des cours d'eau mais aussi l'ouverture réussie de la réserve de Mantet (8 ans: 2004 - 2011).

✓ Ensuite avec des débits corrects, les mois qui ont suivi ont été satisfaisants.





 3ème événement: **la saison de pêche.**



 3ème événement: **la saison de pêche.**



Brochet dans l'eau barrage sur l'Agly


Michel Labille
Silure 20 lesaites
8kg 1m

Lionel Puzos Carpe 24kg - 100

 3ème événement: **la saison de pêche.**



3kg6 71 cm

 **L'activité de la Fédération départementale.**

L'activité de la Fédération départementale est étroitement liée au travail de ses agents et à la mobilisation des bénévoles du réseau associatif de la pêche.

3 actions ont marqué l'année 2012:

- ✓ La promotion et les animations.
- ✓ La vente des cartes par Internet.
- ✓ Le contrôle des pêcheurs.

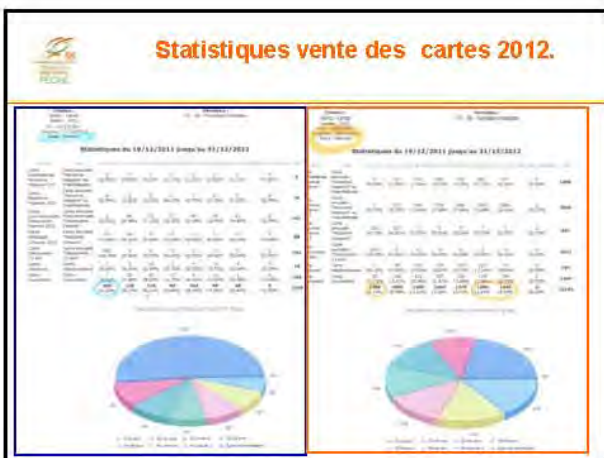
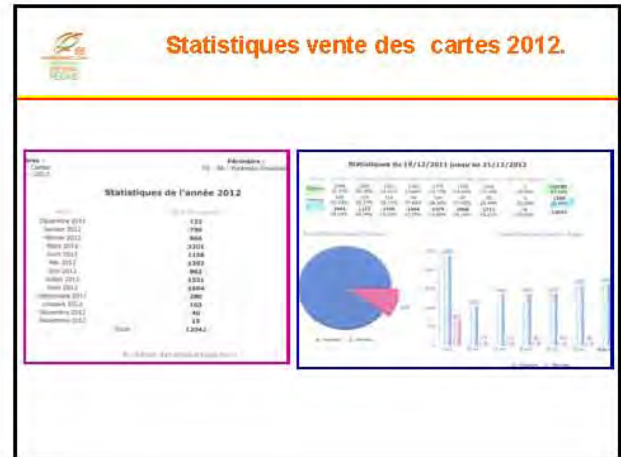
La promotion.

Les animations.

La vente des cartes de pêche par Internet.

- En une décennie la vente de tous les produits par Internet a fait du chemin et est devenu incontournable.
- En 2012 après deux ans d'expérimentation par les Fédérations de l'Aude de l'Ariège et des PO, c'est l'ensemble des 93 fédérations qui a la possibilité de vendre des cartes par Internet.





Le contrôle des pêcheurs et la surveillance de la Pêche.

L'organisation des gardes particuliers repose sur 3 agréments.

- Les gardes ayant l'agrément sur le territoire de leur AAPPMA.
- Les gardes bénéficiant chacun d'un agrément limité à un secteur. (6 secteurs rivières).
- Les gardes bénéficiant d'un agrément départemental (8 bénévoles et 4 salariés).

➤ 1 équipe mixte (salarié et bénévole) a été constituée pour des missions en montagne.



Le contrôle des pêcheurs et la surveillance de la Pêche.

Je rappelle que l'AGPPPO a vocation à représenter les gardes et à « piloter » leur activité en fonction d'une programmation collective.

Dans ce cas, la Fédération rembourse les frais susceptibles d'être engagés.

➤ Tous les gardes adhérents ou non à l'AGPPPO continuent à intervenir librement sur le territoire de leur AAPPMA, sous l'autorité de leur Président.



Préparer l'avenir.

- Notre défi, c'est de préparer l'avenir pour maintenir et conforter le rôle et les missions du mouvement associatif de la pêche de loisir.
- De ce point de vue la construction de la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas (Casa de la Pesca), qui regroupera sur un même site, le siège social, le PDIPN, un espace pédagogique et quatre plans d'eau, donne du sens à toute notre action.



L'année 2013.

➤ 2013 sera une année de transition entre:

- 1- L'achèvement des travaux, notre installation y compris celle du PDIPN et la réflexion nécessaire pour son animation.
- 2- La réalisation des espaces découverte et pêche.
- 3- L'organisation et les missions de la pêche connaissent des mutations et les attentes des pêcheurs ont changé.

Il faudra continuer à s'y adapter et en même temps continuer à évoluer.



Remerciements.

- J'adresse mes remerciements à tous ceux qui par leur aide et leur implication ont contribué à soutenir les activités de la Fédération et des AAPPMA.
- Je remercie vivement tous les collègues qui ont accompagné la construction de la Maison de la Pêche.
- Je remercie notre administration de tutelle et en particulier la DDTM (réglementation, commission consultative des lacs de montagne et régulation des cormorans).
- Je remercie les partenaires avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années:
 - ✓ En particulier nos partenaires financiers: le Conseil Général, le Conseil Régional, la FNPF et le Club Halieutique.



Remerciements.

- Je remercie les partenaires avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années:
En particulier nos **partenaires financiers**:
 - ✓ le Conseil Général et le Conseil Régional, sans qui nos projets ne verraient pas le jour.
 - ✓ la FNPF et le Club Halieutique pour l'aide au fonctionnement



Remerciements.

- ✓ **Mais aussi nos partenaires de terrain**:
l'ONF pour la gestion piscicole et les pêches électriques, le SIGA du Tech et le contrat rivière du Sègre pour l'entretien des berges, les Pays Terres Romanes et Pyrénées Méditerranée, ainsi que les militaires du centre de vol en montagne de Sainte Léocadie et les gendarmerie de Font Romeu et de la brigade nautique côtière.



Remerciements.

Merci aussi aux dépositaires pour leur contribution à la vente des cartes de pêche par Internet.
Je terminerai en remerciant l'ensemble des présidents, les administrateurs et le personnel de la Fédération, sans oublier tous les bénévoles qui nous accompagnent.
Pour poursuivre le travail nous aurons besoin, encore plus de leur implication et nous comptons sur eux.



Conclusion.

Avec ses projets la Fédération départementale compte sur le dynamisme et la motivation du plus grand nombre pour continuer à s'adapter à l'évolution de la pêche de loisir.
J'espère qu'ensemble, depuis la Casa de la Pesca, nous progresserons pour l'avenir d'un loisir populaire, moderne et accessible à tous.
Merci à vous tous, pour votre soutien et votre attention.
René PATAU

RAPPORT D'ACTIVITE de l'année 2012

- par ALBERT PARES, Secrétaire Général -

Avant propos :

Voici donc un aperçu du rapport des activités de la Fédération concernant l'année 2012. L'actualité à nécessité plusieurs réunions des commissions, du Conseil d'Administration, du bureau et du Comité de pilotage notamment avec pour objectif, le suivi du chantier de construction du nouveau siège de notre Fédération où vous vous trouvez en ce moment, sans pour autant en oublier les attentes des pêcheurs.

Cependant, l'ordre du jour étant particulièrement chargé, je vais seulement faire un résumé des principales activités afin de laisser plus de temps aux débats.

NOS ADHERENTS :

L'année 2012 à vu le changement de serveur pour l'achat de cartes mis en place par la FNPF, remplaçant ainsi le club Halieutique dans cette démarche. De plus, la possibilité de vente en ligne a été étendue à l'ensemble des Fédérations de France qui ont eu le choix entre les divers modes de vente de cartes.

Tableau comparatif des ventes de cartes dans les P.-O. sur les 3 dernières années :

	2010	2011	2012
Cotisations « Adultes »	5829	6034	5788
Découverte Femme	357	398	421
Cotisations « Jeunes »	(M) 965 (D) 1907	966 2100	939 2622
Cotisations « Vacances »	997	796	778
Cotisations «Gestion lacs retenue 1 ^{ère} Cat. »	852	963	805 *
Timbre « Club Halieutique »	1969	2113	1987 *
Cartes Journalières	J : 793 N : 849	981 838	1494 937
	11.697	12.113	12.979

(M) = Personne Mineure (12 à 18 ans) (D) = Carte découverte (moins de 12 ans) (J) = Journalières (N) = Nomades

* = Non pris dans le nombre des adhérents.

LA VIE ASSOCIATIVE :

Pour gérer au mieux l'activité (*dans tous les domaines*) de la fédération, maintes réunions sont nécessaires.

Un résumé des principales de l'année écoulée.

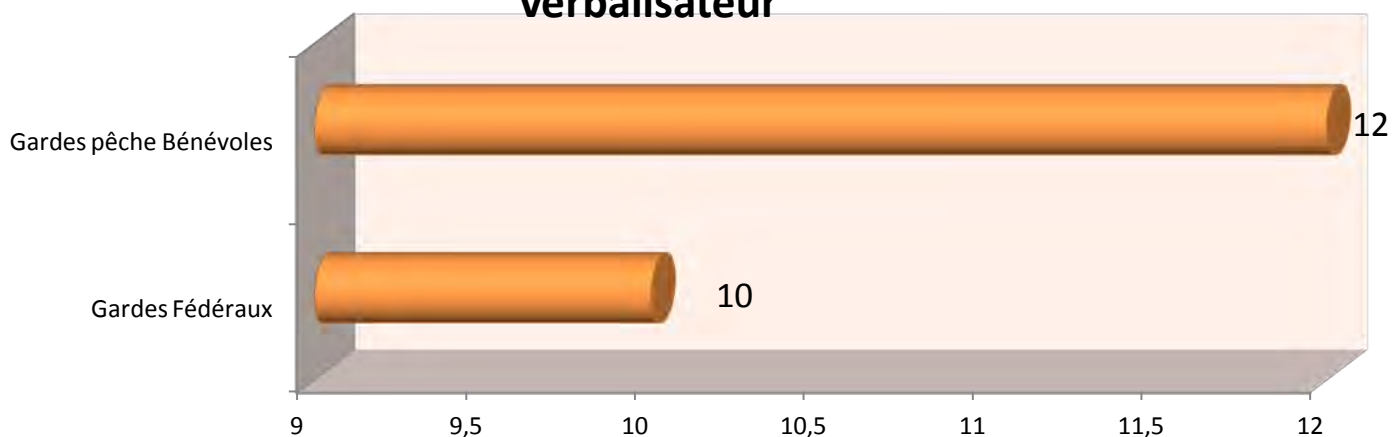
- 4 C.A. (les 26 janvier – 05 avril – 01 juin – 08 octobre)
- La réunion du personnel à Sahorre (18 janvier)
- L'A.G. des GPP (18 février aux Angles) ;
- La récompense de la 1000° carte dans les locaux de l'Indépendant (23 février) ;
- Notre Assemblée Générale Statutaire à la mairie de Millas le 3 Mars ;
- Le Congrès annuel de notre fédération qui a eu lieu le dimanche 29 avril à Villeneuve de la Raho ;
- Le Congrès du Club Halieutique du 13 au 15 avril à Lyon ;
- Le Congrès de l'URFAM les 28 avril et 29 avril à Carcassonne ; (*Union Régionale des Fédérations de l'Arc Méditerranéen*)
- Congrès de la FNPF à Paris du 23 au 25 juin ;
- Préparation de la future Maison Régionale et interfédérale de la Pêche et de l'Eau et de la Nature à Montpellier le 26 septembre :
- 4 réunions de secteur préalables à la réunion des Présidents (pour en faciliter et préparer le déroulement) le 18/09 à Vinça, le 20/09 à Font-Romeu, le 27/09 à Ansignan, et la dernière le 02/10 à Amélie-les-Bains.
- La réunion des Présidents qui a eu lieu le 13 octobre à Argelès, où est présentée la synthèse du projet de réglementation pour l'année à venir ;
- Formation des 2 référents carte de pêche (A. Parès et J. Trantoul) à l'Isle-sur-la-Sorgue le 18 octobre ;
- Journée DDTM pour mise au point réglementation 2013 et Comité consultatif des lacs de montagne (8 novembre)
- Et chaque lundi durant l'année, les réunions de la commission de chantier avec les entreprises concernant le suivi de la construction du siège social à Millas ;
- Les AG de vos AAPPMA où le président ou un représentant de la fédération participe - sur votre demande et selon les disponibilités - à vos travaux ;
- Il faut ajouter les réunions avec les diverses entités de la vie départementale en relation avec tout ce qui concerne l'eau et la pêche dans l'univers local.

Voilà un large éventail de notre vie associative, tout ceci pour faire avancer et promouvoir la pêche dans notre département et notamment pour défendre les intérêts des pêcheurs.

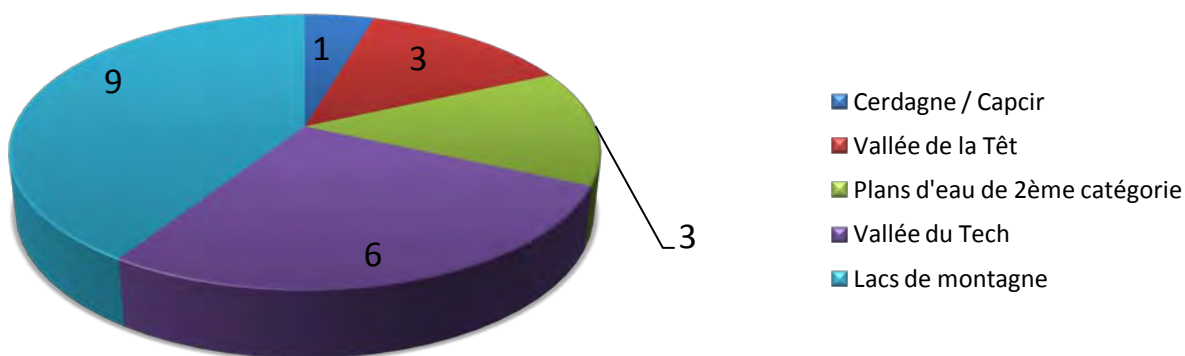
AGENTS VERBALISATEURS

Annexe

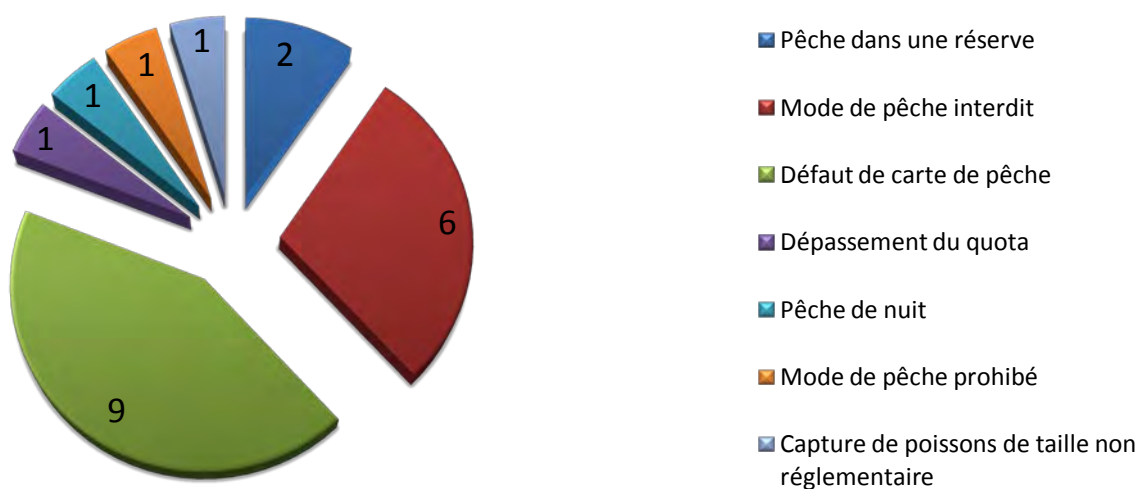
Nombre de Procédures dressées par type d'agent verbalisateur



INFRACTIONS CLASSÉES PAR LIEU



INFRACTIONS CLASSÉES PAR CATÉGORIE



LA GARDERIE :

Notre fédération comptait en 2012 un effectif de 65 gardes particuliers pour les 29 AAPPMA du département. (*certaines n'ont pas de garde*)

Il faut aussi ajouter les 4 gardes commissionnés et salariés de la fédération avec des missions variées.

Les séances de formation pour les modules 1 et 3 ont eu lieu au début 2012, et sont dispensées par messieurs Henri Hatte (M3) et Didier Gracia M1)

Il y a eu 4 nouveaux candidats gardes sélectionnés et assermentés.

L'A.G.P.P.O. : (Association des gardes-pêche des P.-O.)

Créée le 20 juin 2009, cette association est gérée par Jean-Pierre Pilart, Vice-Président de la Fédération, avec Antoine Ramos et Micaël Comas qui ont géré cette année 2012, en accord avec le Président de la Fédération, la répartition des effectifs des lieux et dates des contrôles.

Le suivi administratif (*Candidatures, renouvellements, Agrément en Préfecture et Assermentation au Tribunal*) est effectué par la fédération. (Albert Parès)

La formation par les Modules 1 et 3 pour les nouveaux candidats gardes est faite par MM. Hatte et Gracia.

Avant ce stade, c'est M. Hatte, Délégué du Procureur de la République à Perpignan qui fait une sélection de capacité des candidats. Il en est de même pour tout nouveau renouvellement d'agrément.

Pour les cours de « Mise à niveau », c'est l'Association des gardes qui en a la charge.

LE PERSONNEL : (7 salariés)

Olivier BAUDIER, Directeur technique, Ingénieur biologiste, (Etudes, devis de marchés, pêches électriques,...)

Fabienne d'HONT, secrétariat comptabilité.

Remplacée durant son congé parental par Karine Colménéro (avec la trésorière Simone Esparre) -

Jérémy TRANTOUL, secrétaire accueil ; (participe à des manifestations)

Nicolas PROCACCI, pisciculteur à Sahorre ;

Bastien PERINO, aide pisciculteur, responsable matériel pêche électrique et Agent de développement ;

Nicolas PERIAUT, Agent de développement et garde pêche.

Michel VIVAS pisciculteur à Fontrabieuse et garde-pêche ;

LES PISCICULTURES :

Au nombre de deux, les unités fédérales (Sahorre et Fontrabieuse) assurent le développement et la production d'alevins et truitelles pour aider au repeuplement lorsque la nature ne suffit plus.

LES REPEUPELEMENTS :

Partout où la reproduction naturelle est reconnue et efficace, on pratique la gestion patrimoniale.

Dans les contextes perturbés et/ou dégradés et dont la nature ne suffit pas, on procède à des opérations de repeuplement pour maintenir les populations piscicoles intéressantes à pêcher.

Ci-dessous, tableau des opérations effectuées en 2012.

Quantités (<i>en nombre</i>)	Nature : Alevins
190.000	Fario souche méditerranéenne
110.000	AEC Bouillouses
190.000	Souche Carança
19.000	Fario SM (Maureillas)
Quantités (<i>en nombre</i>)	Truitelles
86.000	Souche Carança

LA PROMOTION DE LA PECHE :

Dans le cadre des actions des « Parcours Pêche de Loisir » et afin de soutenir la pêche, la Fédération opère ponctuellement et selon un calendrier affiché sur les lieux concernés, sur la brochure officielle de notre fédération et annoncé par voix de presse, à des déversements de truites AEC : 13.835 kg se répartissant ainsi :

1) Rivières et lacs :

Pour les cours d'eau de 1^{ère} catégorie : 3.225 kg truites AEC

Pour les plans d'eau de 1^{ère} catégorie : 3.110 kg « «

Pour les cours d'eau de 2^{ème} catégorie : 715 kg truites AEC

Pour les plans d'eau de 2^{ème} catégorie : 5.040 kg truites AEC

Plus les dotations concours AAPPMA et pour la Promotion de la pêche :

(Dotations ponctuelles de la Fédération à la promotion de la pêche).

Soit près de 13 tonnes pour le plaisir des pêcheurs.

LA CONSTRUCTION DU SIEGE :

Cette année 2012 à vue la vente (*décidée par la CA*) des appartements servant de siège à Perpignan, et la préparation du déménagement.

Pour la construction à Millas, c'est une équipe autour du Président René Patau, avec Simone Esparre, Albert Parès, Francis Roque, Jean-Pierre Pilart et Olivier Baudier qui s'est réunie tous les lundis durant l'année sur le chantier avec architecte et entreprises, pour le suivi des travaux et pour les décisions à prendre pour leur avancement.

Les cartons préalablement faits, le déménagement a débuté le 13 décembre et s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année pour libérer les appartements du « Belvédère » au 31 décembre. Les transferts de matériels nécessaires ont été faits sur Millas, d'autres moins utiles dans l'immédiat à Sahorre.

Tout ceci, en parallèle avec les réceptions de matériels neufs à installer à Millas.

A noter le renfort efficace et professionnel de Michel Priégo pour la tenue des comptes relatifs à la construction.

LES MANIFESTATIONS et FESTIVITES :

- Journée nationale de la pêche le 3 juin ;
- 37 concours organisés par les AAPPMA où la fédération aide de 50 kg par concours sur la base de deux par Aappma ;
- Les 3 concours au parcours touristique du lac de Balcère ;
- Fête de la randonnée le 1^{er} juillet à Eyne ; (stand de pêche)
- Initiation pêche au Long d'en Bas avec le CG66 les 25 juillet et 22 août ;
- Le challenge carpe de la Toussaint à Villeneuve de la Raho.

L' A P N : (Ateliers Pêche Nature itinérant)

Assuré durant l'année par 2 agents de développement salariés de la fédération, Bastien Périno et Nicolas Périaud. Ils présenteront eux-mêmes leur rapport d'activité.

LE CODERST :

La commission de **Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.**

Jean-Pierre PILART (*Vice-Président de la fédération*) participe aux réunions (une douzaine cette année) et représente notre Fédération par délégation du Président.

Cette commission se réunit une fois par mois et donne son avis pour l'alimentation en eau potable et de consommation, sur les travaux sur sites sensibles et les STEP.

Divers :

Frayères :

Après la fermeture de la pêche en septembre, des observations de surveillance ont eu lieu après le retour tardif de la pluie entraînant la remontée attendue du niveau d'eau. Rassurant, les géniteurs ont pu coloniser les tributaires.

Pêches électriques :

Equipes composées de salariés et de bénévoles spécialement formés, ils sont aptes à opérer (selon leur disponibilité) en toute sécurité. Sur une trentaine de personnes formées, une petite vingtaine participe à ces travaux. C'est sous la houlette d'Olivier Baudier, que 38 pêches électriques au total ont eu lieu, représentant 25 journées de terrain pour un peu plus de 4 km de cours d'eau pêchés. (*Entre les P.E. réalisées par des équipes de la FD et celles faites en collaboration avec équipes ONF*)

(Il détaillera ses activités dans son rapport)

Guide de pêche Fédé :

L'édition pour l'année à venir se prépare dès le mois de septembre. Trois mois de travail sont nécessaires, (*Publicités, mises à jour du règlement et des cartes*) jusqu'à l'édition de la brochure officielle de la Fédération « **Pêcher en 66** » qui doit être prête pour la mise en ligne de vente des cartes, soit le 15 décembre.

A noter que l'édition 2013 (*Remaniée et mieux adaptée pour les pêcheurs par l'édition d'un dépliant format carte de pêche comportant la réglementation exclusivement*) a été entièrement réalisée à la fédération (Albert Parès et Jérémy Trantoul). L'imprimeur n'ayant eu que l'impression à faire.

Cette nouvelle formule semble mieux convenir aux pêcheurs.

Sites Internet : (*Pour rappel*)

A noter : www.peche66.org pour tout savoir sur la pêche dans notre département, et www.cartedepeche.fr pour l'achat de toute carte ou supplément pêche.

CONCLUSION :

Voilà très brièvement retracée une année de travail bien remplie de votre Conseil d'Administration, du bureau et des commissions.

Je vous remercie de votre attention.

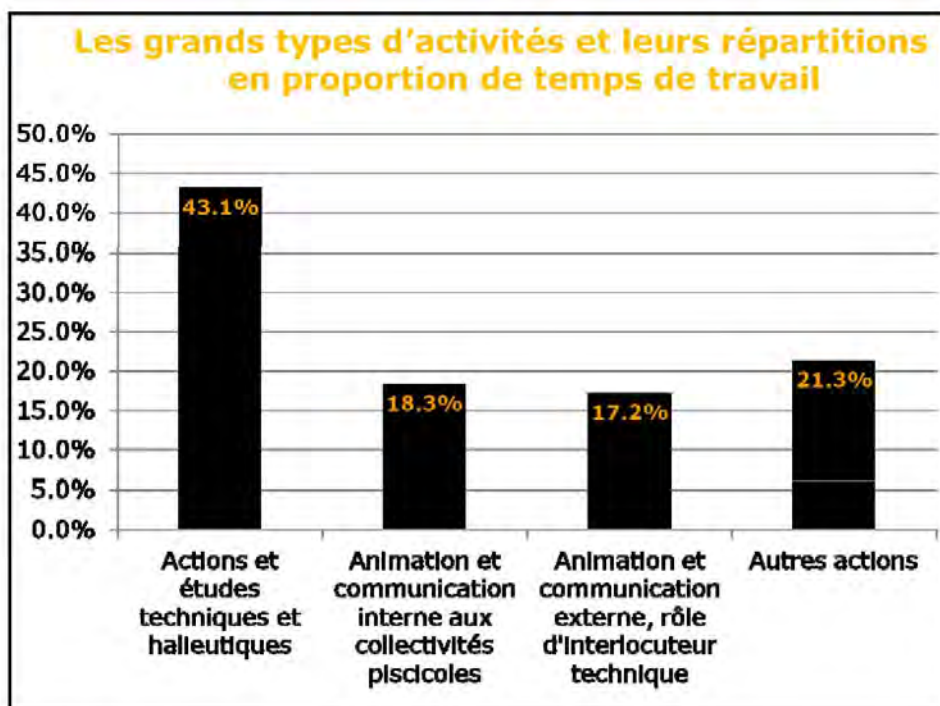
Rapport d'activités 2012

Rapporteur : Olivier BAUDIER, Directeur Technique,

Activités du pôle technique :

Temps forts des activités de la cellule technique 2012

Pêcheurs **Catalans**, engagés pour une pêche **durable** en Pyrénées Orientales



Consistance de l'activité 2012 :

Actions et études techniques et halieutiques

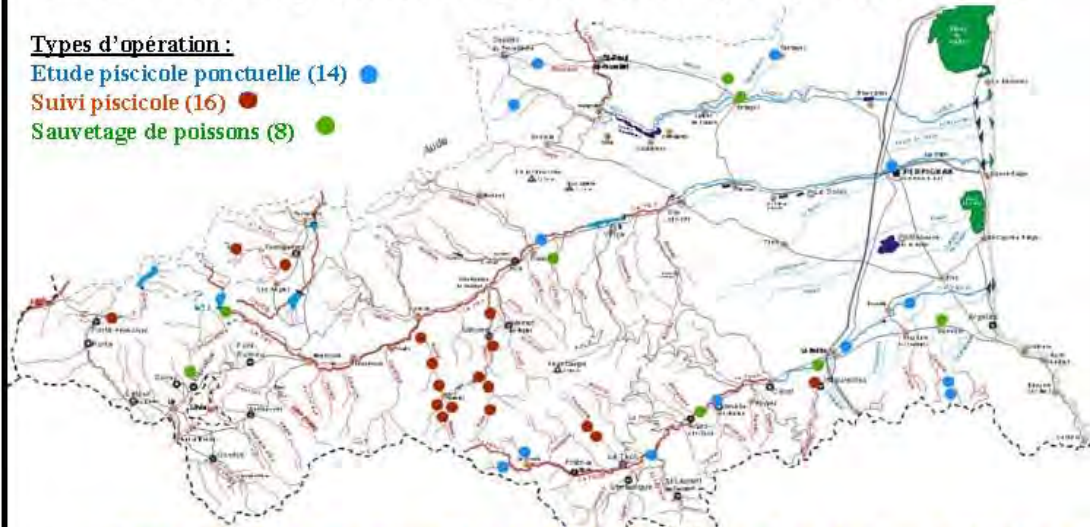
Etudes des espèces aquatiques : inventaires et suivis de populations, réalisation d'études génétiques, rédaction de rapports d'études – **Principalement les pêches électriques (38 opérations)**

Types d'opération :

Etude piscicole ponctuelle (14) ●

Suivi piscicole (16) ●

Sauvetage de poissons (8) ●



✓ Plus de 4 Km linéaire pêché équivalent à une surface de plus de 20 000 m²

Consistance de l'activité 2012 :

Actions et études techniques et halieutiques

Etudes des espèces aquatiques : inventaires et suivis de populations, réalisation d'études génétiques, rédaction de rapports d'études – **Principalement les pêches électriques**

Etude piscicole ponctuelles : 14 opérations	
Opération "en régie" : 7 opérations	Opération / prestation : 5 opérations
Etat des peuplements piscicoles de la Têt dans la traversée de Perpignan : 1	Etude piscicole du Verdoube à Tautavel (Pure Environnement) : 1
Etat des peuplements piscicoles en FD de Boucheville et du Moyen Agly (ONF) : 2	Etude "gradient anguille" sur le bassin du Tech (MRM) : 6
Etat des populations de truites des affluents du Tech amont (ONF) : 2	
Etat des populations de truites dans la RBD des Mokoses (ONF) : 2	
Suivis piscicoles : 16 opérations	
Opération "en régie" : 10 opérations	Opération / prestation : 6 opérations
Réseau de suivi en forêt domaniale (partenariat ONF) : 4	Suivi piscicole de la rivière de Rotja : 2
Suivi piscicole de la rivière de Rotja (pts sup) : 3	Suivi piscicole de la rivière de la rivière de Mantet : 3
Suivi piscicole de la rivière de la rivière de Mantet / Nyer (pts sup) : 1	Suivi piscicole du tronçon court circuité de la Riv. De Nyer : 1
Suivi du peuplement de la rivière de Maureillas à Maureillas : 1	
Suivi de la population de truites dans le No Kill du Carol à Porte Puymorens : 1	
Sauvetage des poissons : 8 opérations	
Opération "en régie" : 2 opérations	Opération / prestation : 6 opérations
Sauvetage "avant assed" dans le déversoir du lac des Bouillouses : 1	Sauvetage "avant travaux" sur l'Angoustrine à Angoustrine : 1
Sauvetage "avant assed" sur l'Agly à Estagel : 1	Sauvetage "avant travaux" sur le Tech à St Jean Pla de Cors : 1
	Sauvetage "avant travaux" sur le Lis cou à Los Masos : 1
	Sauvetage "avant travaux" sur la Riberette à St André : 1
	Sauvetage "avant travaux" sur le Tech à Amélie / Arles : 1
	Sauvetage "avant travaux" sur le Rau de La Dèveze à Tautavel : 1

Consistance de l'activité 2012 :

Actions et études techniques et halieutiques

Etudes des espèces aquatiques : inventaires et suivis de populations, réalisation d'études génétiques, rédaction de rapports d'études – **Principalement les pêches électriques**



« *Salariés FDPPMA et bénévoles
habilités des AAPPMA* »
28 sites pêchés
20 jours de terrain



« *Salariés FDPPMA et
Techniciens de l'ONF* »
10 sites pêchés
5 jours de terrain

Consistance de l'activité 2012 :

Actions et études techniques et halieutiques

Etudes des espèces aquatiques : inventaires et suivis de populations, réalisation d'études génétiques, rédaction de rapports d'études – **Principalement les pêches électriques**

✓ **1 cas pratique d'utilisation des données :**
Etude piscicole de la Têt dans la traversée de Perpignan



Objectifs :

Acquisition de connaissance sur le peuplement piscicole pour :

Suivre l'efficacité de l'opération de repeuplement .

Négocier un allègement des restrictions liées à la présence de PCB.

Etat initial avant aménagement prévu au titre du Grenelle de l'Environnement au niveau du radier du pont Joffre.

Consistance de l'activité 2012 :
Actions et études techniques et halieutiques

Etudes des espèces aquatiques : inventaires et suivis populations, réalisation d'études génétiques, rédaction de rapports d'études – **Suivis frayères à truites sur les plans d'eau de montagne**

Massifs suivis :

-Carlit



-Camporells

-Madres

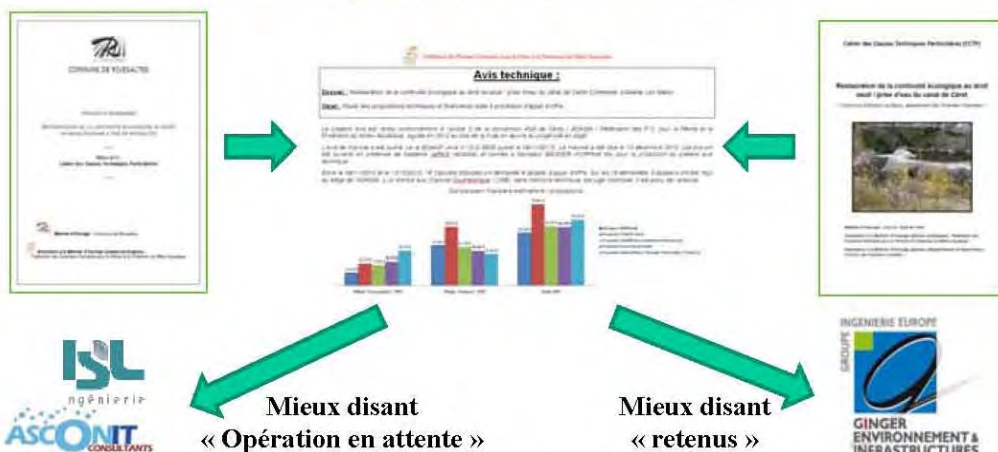


Bonne à très bonne reproduction naturelle des truites sur les plans d'eau d'altitude

Consistance de l'activité 2012 :
Actions et études techniques et halieutiques

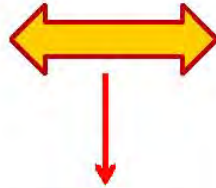
Travaux milieux : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la restauration de la continuité écologique

Afin d'aider les Maîtres d'Ouvrage pour la passage des marchés des études de conceptions : Analyse technico-financière des propositions des bureaux d'études pour le choix du « mieux-disant »



Consistance de l'activité 2012 : Actions et études techniques et halieutiques

Elaboration d'un programme d'actions en cohérence avec le 9ème programme de l'Agence de l'Eau RM et C en application de l'Accord Cadre MINISTERE / FNPF du 27 mars relatif aux actions 2012



Aides financières des emplois des pôles « techniques » et « animation » de la Fédération pour les actions conduites en cohérence avec le 9ème programme de l'Agence de l'Eau



Réflexion sur l'organisation des pêches électriques, sur la mise forme des données de terrain recueillies...

Consistance de l'activité 2012 : Actions et études techniques et halieutiques

Halieutique et développement du loisir pêche :

Recherche de partenaires techniques et financiers pour l'halieutisme, aménagements de parcours pêche...



**Création de 11 parcours de Pays :
Avec le renfort d'une technicienne de Rivière en CDD,
Magali MARIMON**



- 1- Elaboration du Projet
- 2- Rencontre *in situ* avec les Président d'AAPPMA
Détermination du site
- 3- Rencontre et présentation du projet aux mairies
- 4- Echange avec les propriétaires riverains
- Validation du secteur
- 5- Débroussaillage, nettoyage, création d'un cheminement à pied sec en berge et création d'accès si nécessaire
- 6- Signalisation, panneauage et inauguration
- 7- Promotion et communication
EDPPMA 66 / Bistrots de Pays

Maitre d'ouvrage :



Co-financiers :



Consistance de l'activité 2012 : Animation et communication interne aux collectivités piscicoles : appuie technique par des stagiaires



Université de Perpignan Via Domitia
Institut Universitaire de Technologie
DEPARTEMENT GÉNIE BIOLOGIQUE
option « Génie de l'Environnement »
118, av. de la République - 66000 Perpignan - France



Université de Perpignan Via Domitia

Master 1ère année BIMOPDD

Spécialité professionnelle « Biodiversité et Développement Durable »

Evolution de la qualité des milieux aquatiques d'eaux courantes

Bassin du Sègre en Catalogne



En collaboration avec la cellule
d'animation de l'Etat et de
Bassin du Sègre

Par VAQUIE Lorie

Année universitaire 2011-2012

Sous la direction de M. BAUDIER Olivier, Ingénieur hydrologue

Préparation 2010-2012, stage de première année, effectué du 02/07/12 au 06/08/12
Secteurs d'activités concernés : Eau, Valorisation des milieux naturels, Gestion des écosystèmes

Valorisation halieutique de la traversée de la Têt dans PERPIGNAN



Supervisé par M. Olivier BAUDIER
à la Fédération de pêche des Pyrénées Orientales
Bat U1 - Résidence "Le Belvédère" - Rue des Calanques
66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 66 88 38 - Fax: 04 68 66 74 99
E-mail : fédérationpêche66@wanadoo.fr

Consistance de l'activité 2012 : Animation et communication externe, rôle d'interlocuteur technique

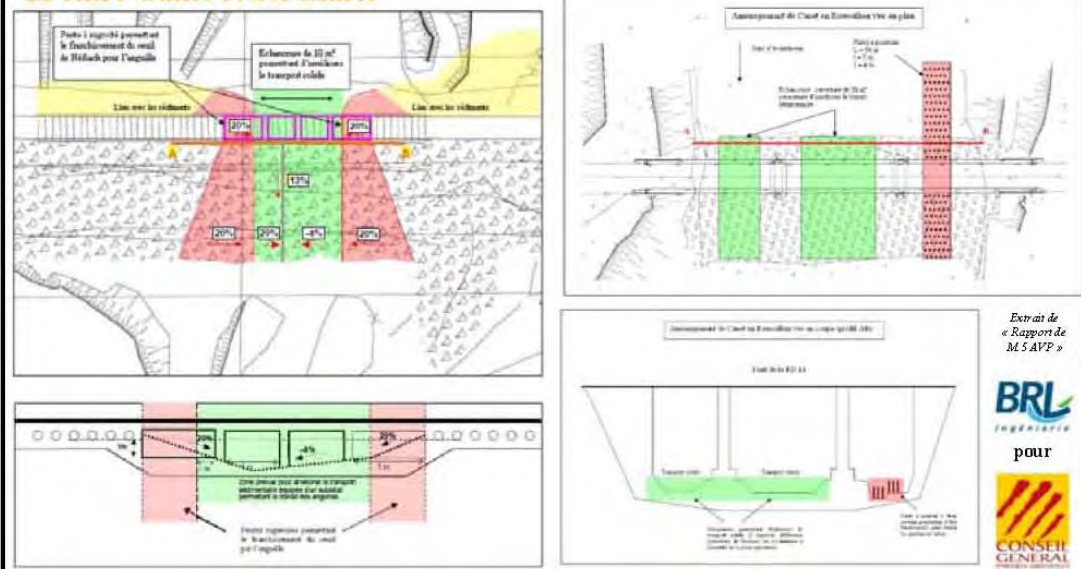
Rédaction d'un avis à l'attention de **M. Le Préfet de Bassin** au sujet
du projet classement des cours d'eau au titre de l'article L.214-17 du
Code de l'Environnement en étroite collaboration avec le Président
de la Fédération

⇒ Note circonstanciée
associée à des propositions
et cartographie de synthèse



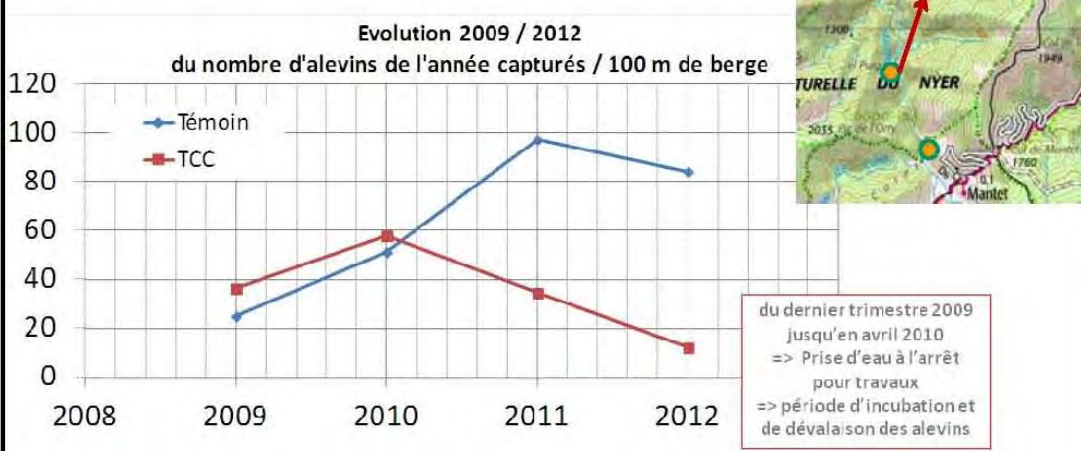
Consistance de l'activité 2012 : Animation et communication externe, rôle d'interlocuteur technique

**Suivi des études conduites par le Conseil Général pour la restauration de la
continuité écologique au droit des seuils de Nefiach et du seuil du pont de la RD
11 entre Canet et Ste Marie**



Consistance de l'activité 2012 : Animation et communication externe, rôle d'interlocuteur technique

Avis techniques externes : Dossiers loi sur l'eau, Comités Consultatifs des Réserves Naturelles...



✓ L'impact de la prise d'eau du canal de Nyer et de sa gestion se confirme en 2012... Les résultats du suivi ont été présentés au Comité Consultatif de la RNR De Nyer.



Merci de votre attention



Activités du pôle animation :

Prestations APN 2012

Périscolaire	Ville	Type de prestation	Thématique	Dates	Nombre
PIJ	Prades	Pêche de loisir	Pêche de la truite	12-avr	12
ALSH	Prades	Pêche de loisir	Pêche de la truite	13-avr	20
PIJ	Ria	Pêche de loisir	Pêche de la truite	17-avr	12
ALSH	Millas	Pêche de loisir	Pêche au coup	11-juil	27
PIJ	Saint Estève	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	12-juil	15
PIJ	Saint Estève	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	13-juil	15
ALSH	Puyvalador	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	19/20/22/23 juillet	80
PIJ	Prades	Découverte de la faune aquatique	Invertébrés aquatiques	25-juil	15
PIJ	Prades	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	26-juil	15
ALSH	Millas	Pêche de loisir	Pêche au coup	30-juil	16
ALSH	Millas	Pêche de loisir	Pêche au coup	31-juil	29
PIJ	Ria	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	01-août	15
PIJ	Ria	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	02-août	15
PIJ	Ria	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	03-août	15
ALSH	Puyvalador	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	13/14/15 août	69
UDSIS	Les Angles	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	juillet / août	342
TOTAL				40 journées	712

Scolaire	Ville	Type de prestation	Thématique	Dates	Nombre
Ecole primaire	Le Soler	Pêche de loisir	Pêche au coup	25-mai	30
Ecole primaire	Le Soler	Découverte de la faune aquatique	Invertébrés aquatiques	29-mai	30
Ecole primaire	Saint Estève	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	18-juin	54
Ecole primaire	Saint Estève	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	19-juin	54
Ecole primaire	Saint Estève	Découverte de la faune aquatique	Invertébrés aquatiques	25-juin	54
Eden66	Eden66	Découverte de la pêche	Simulateur Pêche	07-juin	150
Eden66	Eden66	Découverte de la pêche	Simulateur Pêche	08-juin	150
TOTAL				7 journées	522

Public handicapé	Ville	Type de prestation	Thématique	Dates	Nombre
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	31-mai	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	05-juin	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	07-juin	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	12-juin	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	14-juin	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	19-juin	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	21-juin	12
IMED	Perpignan	Pêche de loisir	Pêche au coup	26-juin	12
IMED	Perpignan	Découverte de la faune aquatique	Invertébrés aquatiques	28-juin	12
IMED	Perpignan	Découverte de la faune aquatique	Invertébrés aquatiques	12-juil	12
Paralysés de France	rivesaltes	Pêche de loisir	Pêche au coup	12-sept	5
TOTAL				10 journées	125

Autres	Ville	Type de prestation	Thématique	Dates	Nombre
AAPPMA	Argèlès	Pêche de loisir	Pêche de la truite	19-mai	20
Fête de l'étang	Fête de l'étang	Pêche de loisir	Pêche au coup	03-juin	8
AAPPMA	Argèlès	Pêche de loisir	Pêche de la truite	16-juin	20
Animation Long d'en bas	Font-Romeu	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	25-juil	60
Animation Long d'en bas	Font-Romeu	Pêche de loisir	Lacs d'altitude	22-août	60
AAPPMA	Font-Romeu	Pêche de loisir	Pêche au coup	7 prestations juillet/août	84
TOTAL				12 journées	252

TOTAL 2012				69 journées	1443
-------------------	--	--	--	-------------	------

**REPEUPEMENT
RECAPITULATIF 2012**

Commission de repeuplement Secteurs	N° du Secteur	RETENU										MIS EN OEUVRE										Observations	Total alevins Farios
		Farioe souche Méditerranéenne					Souche Carança					Farioe souche Méditerranéenne					Souche Carança						
		BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF	BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF	BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF	BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF		
FENOUILLEDES	1	0	0	0		24 000	6 000				-	0				24 000	6 000				Sahorre	24 000	
ALBERES	2	0	31 000	0		0	2 000				-	0				50 000	2 000				Alevins Sahorre + Maurellias	50 000	
HT VALLESPİR	3	0	0	0		14 000	9 000				-	0				14 000	5 000				Sahorre	14 000	
VALLESPİR	4	0	0	0		18 000	14 000				-	0				19 000	14 000				Sahorre	19 000	
CERDAGNE	5	0	52 500	0			17 000				-	54 500					17 000				Fonttrabieuse +Sahorre en renfort	54 500	
CAPCİR	6	0	12 500	0			0				-	12 500					0				Fonttrabieuse	12 500	
CONFLENT	7	0	0	0		63 000	18 000				-					0	47 000	17 000			Sahorre	47 000	
HT CONFLENT	8	0	0	0		24 000	10 000				-					0	19 000	10 000			Sahorre	19 000	
PLANS D'EAU	9		143 000	0					95 000	0		123 000	0			17 000	15 000		110 000	0	Sahorre + Fonttrabieuse	140 000	
TOTAUX		0	239 000	0		144 000	76 000		95 000	0	-	190 000	0		0	190 000	86 000		110 000	0		380 000	

SAHORRE	31 000
MAURELLAS	208 000
FONTRABIOUSE	239 000
TOTAUX	383 000

SAHORRE	0	144 000
MAURELLAS	0	0
FONTRABIOUSE	0	0
TOTAUX	0	144 000

SAHORRE	0	0
MAURELLAS	190 000	0
FONTRABIOUSE	0	190 000
TOTAUX	190 000	190 000

SAHORRE	0	86 000
MAURELLAS	0	0
FONTRABIOUSE	0	0
TOTAUX	0	86 000

SAHORRE	0	110 000
MAURELLAS	0	0
FONTRABIOUSE	0	0
TOTAUX	0	110 000

SAHORRE	0	190 000
MAURELLAS	0	0
FONTRABIOUSE	0	0
TOTAUX	0	190 000

SAHORRE	0	190 000
MAURELLAS	0	0
FONTRABIOUSE	0	0
TOTAUX	0	190 000

SAHORRE	0	110 000
MAURELLAS	0	0
FONTRABIOUSE	0	0
TOTAUX	0	110 000

FENOUILLEDES

SECTEUR N° 1 : FENOUILLEDES				REPEULEMENT 2012										M. Arnaud BISSIERE		
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENUJ Pianos Caranpa			Pianos Caranpa			MIS EN OEUVRE			RECAPITULATIF	OBSERVATIONS	
					B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES			
L'AGLY	07	15000	023		0	2 000	0	0	2 000							
LA DESIX Comoubelle	07.03	24 600	23		0	8 000	0	0	8 000							
LA MATASSA	07.03.01	3100	23		0	2 000	2 000	0	2 000	5 000	2 000	0	1 4 000	2 000	AAPPMA SAINT PAUL	
PERLES	07.03.01.01	4000	004		0	1 000			1 000							
COUME FERRERE	07.03.02	4 500	23		0	2 000	0	0	2 000							
LA BOULZANE	07.04	5 200	023		0	0	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	10 000	4 000	AAPPMA CAUDIES	
LA BOULZANE	07.04	8600	004		0	0	2 000	2 000		2 000						
LE ST. JAIME	07.04.01	8 000	004		0	4 000	0	0	4 000							
TOTAL :					0	24 000	6 000	0	24 000	6 000	0	24 000	6 000	24 000	6 000	

SECTEUR N° 3-HAUT VALLESPIR			REPEULEMENT 2012										M. Yvan VERDAGUER			
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE AAPP	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENUJ Fucos Caranpa			MISEN EUVRE			RÉCAPITULATIF			Observations		
					BV	Alévis	Tranchées	BV	Alévis	Tranchées	BV	Alévis	Tranchées			
LE TECH	04	22 000	019	APP. Prats de Mollo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Amont la Preste gestion patrimoniale
ROQUES ROLGES	04 23	1 900	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA SOLJANETTE	04 224 22	3 000	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
L'ORTIGA	04 22 01	2 100	019	PERAFEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE GRAFFOUL	04 20	5 800	019	Las Conques - Les Fourquets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA PARCIGOLLE	04 19	8 300	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPPMA PRATS DE MOLLO
LES ESTABLES	04 19	2 100	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CALCARBOUS	04 18 01	2 600	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE GARARDE	04 18	2 100	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES AGUILLES	04 18	1 800	019	CAN BLAY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE GUILLEME	04 17	2 400	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CANDIELL	04 17	3 100	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA BALLQUERA	04 16	2 500	019	LA BADIO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA FIGUERE	04 16	5 000	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CASTILLOU	04	5 900	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE TECH	04	5 900	012	APP. LE TECH	0	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPPMA LE TECH
LA COUMELADE	04 15	10 000	012		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Gestion patrimoniale traitées 2012 annales
CAL PICOUTONS	04 15 02	800	024		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LAMARIERE	04 14	12 000	024	APP Serralongue Lam	0	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	AAPPMA SERRALONGUE
POUNTARROU	04 14 02	2 000	024		0	500	0	0	500	0	0	0	0	0	0	
MALREMS	04 14 03	1 400	024	LA MINE	0	500	0	0	500	0	0	0	0	0	0	
SALADOU	04 14 02 01	2 100	024		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
CORAL	04	3 000	024		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LA BADIO	04 14 01	5 100	024	COL DEL TULLIC	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LE CASTELL	04 14 01	3 800	024		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LE CORTALS	04 14 01 01	1 100	024		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LA GRAND COUMIE	04 12	10 100	022	APP ST-Laurent	0	0	3 000	0	0	3 000	0	0	0	0	0	
LE ST-LAURENT	04 12	2 900	022	PROBEDONES	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LE COUSTOUGES	04 12 04	800	022	FOUR A CHAUX	0	500	0	0	500	0	0	0	0	0	0	
LES MOUSQUERES	04	500	022		0	500	0	0	500	0	0	0	0	0	0	
PONT LLEVRE	04 12 05	1 400	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LE VILLEROGÉ	04 12 03	1 800	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LE FALGOS	04 12 03	1 800	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
Ril BERE Brucastère	04 12 03	1 200	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LES PLANES	04 12 02	1 500	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LES CAZOTTES	04 12 01	4 000	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LA QUERE	04 06 01	5 900	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LES THERMES	04 06 01	2	022		0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
LE RIU MAJOU					0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	
TOTAL :					0	15 000	9 000	0	14 000	5 000	0	14 000	5 000	0	14 000	5 000

VALLESPİR

SECTEUR N° 4 : VALLESPİR				REPEUPELEMENT 2012										M. Jean Paul BILAC	
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU Fario Canaça				MISE EN OEUVRE Fario Canaça				OBSERVATIONS		
					B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	TRUITELLES			
LE TECH	04	11 400	003	ARLES SUR TECH	0	0	4 000	0	0	4 000	0	0			
LA FOU	04 10	6 000	003	MANTAGUES	0	2 000	1 000	0	0	1 000	0	0			
RAVIN DE L'EGLISE		1 200	003	MAS RIERE	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE GARGAMOUX		1 000	003	MAS D'EN CAMPS	0	0	0	0	0	0	0	0			
PAS DE LAVET		3 800	003	GORGES LA FOU	0	0	0	0	0	0	0	0			
LA SEIGNOURAL	04 09	2 800	003	SALT MARIE VALENTE	0	2 000	0	0	0	2 000	0	0			
LE RIUFERRER	04 08	19 200	003		0	0	3 000	0	0	3 000	0	0			
CORTAL TRIADOU	04 08.04	1 500	003		0	0	0	0	0	0	0	0			
PRAT DE CORBALL		800	003		0	0	0	0	0	0	0	0			
LA RIVERETTE		3 200	003		0	0	0	0	0	0	0	0			
COURREC des Fouraques		1 000	003	LE BATERE	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE FREIXE	04 08.01	3 000	003		0	0	0	0	0	0	0	0			
LE BONABOSC	04 07	2 800	003		0	0	0	0	0	0	0	0			
LE TECH	04	2 500	001	AMELIE LES BAINS	0	0	3 000	0	0	3 000	0	0		AAPPMA ARLES SUR TECH	
LE MONDOMY	04 05	6 500	001		0	5 000	0	0	0	5 000	0	0			
LE THERME	04 08.01	5 100	001		0	0	0	0	0	0	0	0			
LA GRIFFE	04 06 01 02	2 900	001		0	0	0	0	0	0	0	0			
LE TECH	04	7 500	005	CERET	0	0	3 000	0	0	3 000	0	0		AAPPMA AMELIE LES BAINS	
L'AMPLE	04 05	10 000	005		0	3 000	0	0	0	3 000	0	0			
LE ST-MARSAL	04 05.01	7 500	005		0	0	0	0	0	0	0	0			
LE REYNES	04 04	3 000	005		0	2 000	0	0	0	2 000	0	0			
LA VAILLIERE	04 04.01	6 100	005		0	1 000	0	0	0	1 000	0	0			
LE CORRREC FOSEC		1 000	005		0	2 000	0	0	0	2 000	0	0			
LE CALSAN		3 000	005		0	1 000	0	0	0	1 000	0	0			
LE CAN GUILLET		1 200	005		0	1 000	0	0	0	1 000	0	0			
LE MOGAREDE		4 200	005	2eme CAT.	0	0	0	0	0	0	0	0		AAPPMA CERET	
TOTAL :					0	19 000	14 000	0	19 000	14 000	0	19 000	14 000	0	19 000
															3 000
															14 000

COURS		CODE	LONGUEUR (en mètres)	CODE	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS	
RIVERS	DE	AAEP		AAEP		B.V.	ALPES	ESTRILLES	CHAMPA	ALPES	ESTRILLES	B.V.	ALPES	ESTRILLES	
D'EAU					Lacassagne à sa source	0	4 000	0	4 000	0	0	0	0	0	
LA TET	06 22	1 800	021			0	0	0							
PLANES	06 23	2 100	021			0	0	0							
ST-PIERRE	06 24	2 800	021			0	0	0							
JARDO	06 24	3 000	008			0	0	0							
LA BIGUE	06 25	2 600	008			0	0	0							
LA GRAVE	08 01	5 750	018			0	0	0	1 000						
COUME DEN GARCIA	08 02	2 000	018			0	0	0							
BALADRA	10	15 250	021			0	8 000	2 000	8 000	2 000					
LE SEGRE	10	15 250	021			0	0	0	6 000						
LE SEGRE pour Livra	10 01	21 950	010			0	0	8 000	8 000	0		0	28 000	5 000	AAPPMA SAILLAGOUSE
LE CAROL	10 01 01	3 000	010			0	1 000	0	1 000	0		0	9 000	10 000	AAPPMA LATOUR DE CAROL
TARTARES	10 01 02	5 000	010			0	2 000	0	2 000	0		0	4 000	2 000	AAPPMA PORTA
SALIT	10 01 03	5 100	017			0	0	0	0	0		0	2 000	0	AAPPMA PORTE
MALFOURAT	10 01 05	8 500	017			0	0	0	0	0		0	1 000	0	
CAMPARDOS	10 01 06	3 000	018			0	0	0	0	0		0	0	0	
GRY DE LA VIGNOLE	10 01 07	3 900	018			0	0	0	0	0		0	0	0	
CORTAL ROUSSO	10 02	11 300	014			0	0	0	0	0		0	0	0	
LA VANERA	10 02 01	4 500	014			0	2 000	0	2 000	0		0	2 000	0	
NARAGO	10 02 02	4 200	014		FAYTOU	0	0	0	0	0		0	0	0	
RIU	10 02 04	1 200	014			0	1 000	0	1 000	0		0	0	0	
BILA	10 02 05	1 100	014			0	0	0	0	0		0	0	0	
LA OLIERE	10 03	18 300	022			0	0	0	0	0		0	0	0	
ANGOUSTRINE	10 03 01	10 900	010			0	0	2 000	2 000	0		0	0	0	
BRANGOLY	10 03 02	7 850	010			0	0	2 000	2 000	0		0	0	0	
BENA	10 03 03	3 100	008			0	2 000	0	2 000	0		0	0	0	
COUME ARMADE	10 03 04	5 200	002		MATENEGRE	0	0	0	0	0		0	0	0	
ESTAGNETS	10 03 05	2 050	002			0	0	0	0	0		0	0	0	
MESCLAN D'AYGUES	10 03 06	1 850	008			0	0	0	0	0		0	0	0	
FOURATS	10 03 07	3 900	007			0	0	0	0	0		0	0	0	
COL ROUGE	10 04	10 900	021			0	6 000	1 000	6 000	1 000		0	0	0	
RIBALS	10 05	7 900	007			0	0	0	0	0		0	0	0	
ERR	10 06	15 200	021			0	8 000	2 000	8 000	2 000		0	0	0	
EGAT	10 07 01	2 900	007			0	1 000	0	1 000	0		0	0	0	
FONT-ROUQUET (ruisseau)	10 07 02	2 000	007			0	500	0	500	0		0	0	0	
LA VIA	10 07 03	6 000	007			0	1 000	0	1 000	0		0	0	0	
BOLQUERE	10 07 04	2 000	007			0	1 000	0	1 000	0		0	0	0	
RICHAULT	10 07 05	1 200	021			0	0	0	0	0		0	0	0	
EUAUX VIVES	10 07 06	1 200	021		Ruisseau la Ligoma Vers la Tet	0	1 000	0	1 000	0		0	0	0	
LA GRANDE LOISE	10 03 02	1 000	007			0	0	0	0	0		0	0	0	
COUME DE FONTTELS	10 03 01	1 000	002		Bis du r. Coume Armade	0	0	0	1 000	0		0	0	0	
LA RIBERETTE	10 03 01	0	002			0	0	0	0	0		0	0	0	
LE BRANGOLY	10 03 01	0	018			0	0	0	0	0		0	0	0	
FONT VIVES	10 03 01	0	018			0	0	0	0	0		0	0	0	
COUME DEN GARCIA	10 03 01	0	018			0	0	0	0	0		0	0	0	
LA CALME	10 03 01	0	007			0	0	0	0	0		0	0	0	
TOTAL				TOTAL		0	52 500	17 000	54 500	17 000	0	62 500	17 000	17 000	

CAPCIR

SECTEUR N° 6 : CAPCIR				REPEULEMENT 2012										M. Francis ROQUE	
COURS	CODE	LONGUEUR (en mètres)	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS			
				Frais sonde Méditerranéens		Récapitulatif		Frais soude Adalétranais		Récapitulatif					
DEAU	RIVIERE	LAPEP		B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES
L'AUDE	08	15.900	008	0	2.000	0	0	0	0	0	2.000	0	0	0	
ROCMARY	08.01	1.200	008	0	1.000	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	
RIVALADOR (rais)	08.02	500	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ESTRADE	08.70.01	500	008	0	2.000	0	0	0	0	0	2.000	0	0	0	
LE GALBE	08.70.02	11.200	008	0	1.000	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	
RIUTORT	08.70.02.01	2.900	008	0	1.000	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	
FONTRABOISE	08.70.02.01.01	2.400	008	0	1.000	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	
LA JASSE	08.70.02.02	400	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
EL BAC (rassseau)	08.70.02.03	200	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE DIABLE	08.70.02.04	2.000	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
OPELLO	08.70.03	300	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
REAL	08.70.04	300	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA LADURE	08.70.06	14.200	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
L'OLIVE	08.70.06.01	1.900	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
BALCERE	08.70.06.02	5.600	008	0	1.000	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	
CARONNES	08.70.06.04	2.100	008	0	1.000	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	
HERBES	08.70.06.05	1.950	008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
FONTRÉDE	08.03	500	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
LA MATTE	08.71.01	500	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
LES ANGLÉS	08.71.02	1.400	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
CIRÉS	08.71.03	1.200	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
CALVET	08.71.04	600	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
CALVET	08.71.05	500	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
FRED	08.71.06	500	008	0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
BESSIN				0	500	0	0	0	0	0	500	0	0	0	
TOTAL				0	12.500	0	0	0	0	0	12.500	0	0	0	0

HAUT-CONFLENT

COURS		CODE	LONGUEUR (en mètres)	CODE	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	REVENU		MIS EN OEUVRE		RECAPITULATIF		REMARQUES
DEAU	RIVIERE	AA.P.		015016		B.V.	TRUITELLES	B.V.	TRUITELLES	B.V.	TRUITELLES	RECAPITULATIF
LA TET	06	030				0	8 000	0	8 000	0	8 000	Observations
LA ROTJA	06.13	030	17 000	030	Chêne à la Lacassagne	0	4 000	0	2 000	0	2 000	
ROTJA (affluent source)	06.13	030	50	030	Source du Mas Beloré	0	0	0	0	0	0	
LE TONNET	06.13.02	030	800	030	La Fague Cortals	0	0	0	0	0	0	
CAMPILLE	06.13.03	030	2 800	030		0	0	0	0	0	0	
SALETTE	06.13.04	030	1 000	030		0	0	0	0	0	0	
R de Suralbousa	06.13.04.01	030	1 000	030		0	0	0	0	0	0	
POMAROLE	06.13.05	030		030		0	0	0	0	0	0	
Solà del Pomer	06.13.05	030		030		0	0	0	0	0	0	
TRES ESTELLES	06.13.06	030		030		0	0	0	0	0	0	
Bassés	Revin	030		030	Port de la ligne	0	0	0	0	0	0	
Legal	Revin	030		030	THORRENT	0	0	0	0	0	0	
Barbelaicha	Revin	030		030		0	0	0	0	0	0	
BAULLEMARSANE	06.14	030	4 100	030		0	0	0	0	0	0	
AYLLA	06.14.01	030		030		0	0	0	0	0	0	
ESCARO	06.15	030		030		0	1 500	0	0	0	0	
LE CABRILS	06.16	015	16 600	015		0	2 500	0	0	0	0	
L'EVOL	06.16.01	030	17 100	030		0	0	0	0	0	0	
LLABANIERE	06.16.01.01	030	2 100	030	y compris la Mouline	0	4 000	0	0	0	4 000	
POULJOLS	06.16.03	015	6 500	015		0	2 000	0	0	0	2 000	
CLAVERA	06.16.03.01	015	1 500	015	ANYGUATEBIA	0	1 000	0	0	0	1 000	
CAUDIES	06.16.04	015	5 000	015		0	0	0	0	0	0	
RAILLEU	06.16.04.01	015	3 900	015		0	1 000	0	0	0	1 000	
SANSA	06.17	030	18 900	030		0	1 000	0	0	0	1 000	
NYER	06.17	030		030	Partie basse du Nyer	0	0	0	0	0	0	
MANTET		030		030	partie haute	0	0	0	0	0	0	
ESPOULITG		030		030		0	0	0	0	0	0	
LE CARET	06.17.01	030	1 800	030		0	0	0	0	0	0	
L'ALLEMANY	06.17.02	030	3 000	030		0	0	0	0	0	0	
FOURQUETS	06.17.03	030	2 100	030		0	0	0	0	0	0	
LE CALLAU		030		030		0	0	0	0	0	0	
LA CARENCA	06.18	015	12 900	015		0	0	0	0	0	0	
LA CARENCA	06.18.01	015	3 000	015	Avai Ràs de Carença	0	0	0	0	0	0	
COUME DE BASSIBES	06.18.02	015	2 900	015	Entrée des gorges	0	0	0	0	0	0	
COUME MITJANE	06.19	015	1 900	015		0	0	0	0	0	0	
LA SOURDE	06.20	015	3 050	015	El Benet	0	1 000	0	0	0	1 000	
ANGUES	06.21	015	8 200	015	Als Coustès - Prat Balag.	0	0	0	0	0	0	
LA RIBEROLE	06.21.01	015	700	015		0	4 000	0	0	0	4 000	
CEDEILLE	06.21.02	015	1 400	015		0	1 000	0	0	0	1 000	
LA BALLEITE	06.21.02	015	1 400	015		0	1 000	0	0	0	1 000	
L'ORI		030		030		0	0	0	0	0	0	
TOTAL :						0	26 000	10 000	10 000	0	19 000	10 000

PLANS D'EAU

SECTEUR N° 9 : PLANS D'EAU				REPEUPLEMENT 2012								77 M. André BUSCAIL
GROUPE par MASSIF	PLANS D'EAU			FARIOIS				ARC EN CIEL & SAUMONS DE FONTAINE				
	NOM	CODE Isr	Superficie Ha	RETENU		MIS EN ŒUVRE		RETENU		MIS EN ŒUVRE		
				ALEVINS	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES	TAC/B	SDP	TAC/B	SDP	
BARRAGES	BOURLEUSES	20 72		0	15 000			20 000		30 000		
	MATEMALE	20 71		20 000	0	20 000		15 000		30 000		
	PUYVALADOR	05 70		20 000	0	20 000		0	0			
	LANOUX	18 01 71		20 000	0	20 000		20 000	0	30 000		
	PASSET	19 01 70		0	0			0	0			
	VINCA	26 70		0	0			0	0			
	VIVE	30 72 01 70		2 000	0	2 000		0	0			
	NOR D'EN HAUT	19 01 70		2 000	0	2 000		0	0			
	SBC	08 03 04 01 70		2 000	0	2 000		2 000	0	2 000		
	COUMASSE	08 03 04 01 01		2 000	0	2 000		2 000	0	2 000		
CARLIT	LLAY	10 02 04 70		0	0			0	0			
	LONG D'EN HAUT	10 02 04 71		0	0			0	0			
	BALLEUL	10 02 04 72		0	0			0	0			
	DOUGNES	10 02 04 73		2 000	0	2 000		3 000	0	3 000		
	CASTELA	10 02 04 74		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
	COMBEAU	10 02 04 75		0	0			0	0			
	TREBENS	10 02 04 76		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
	SOUBLANS	08 03 04 77		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
	COL ROUGE	08 03 04 78		2 000	0	2 000		0	0			
	COUME DE FOURRATS	08 03 04 79		1 000	0	1 000		0	0			
LA CALME	NGH D'EN BAS	06 25 70		2 000	0	2 000		0	0			
	LONG D'EN BAS	05 24		0	0			0	0			
	FRABELLES	10 02 05 70		2 000	0	2 000		0	0			
AUDE	AUDE	05 70		0	0			0	0			
	BALAMETTE	03 20 05 02 71		1 000	0	1 000		0	0			
	PEIT BOUTASSOUS	06 25 05 03 70		1 000	0	1 000		0	0			
	GRAND BOUTASSOUS	06 25 05 02 71		1 000	0	1 000		0	0			
PERIC	ESPAREE	05 22 05 01 70		2 000	0	2 000		0	0			
	PETITE LLOEE	06 25 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
	HARSCOT	06 27 70		1 000	0	1 000		0	0			
	LAC INTERIEUR	04 27 71		1 000	0	1 000		0	0			
	LAC DU BAS	04 27 72		1 000	0	1 000		0	0			
	LES 3 PRIGUES	06 25 05 70		2 000	0	2 000		0	0			
	GRANDE LLOEE	06 25		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
	PEIT BLEU	06 25 70		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
	GRAND BLEU	06 25 05 71		2 000	0	2 000		3 000	0	3 000		
	GRAVE	06 26 71		0	0			0	0			
PEADT	PEADT	06 26 01 70		2 000	0	1 000		0	0			
	RACOU	06 26 70		1 000	0	2 000		0	0			
	CASTEL IZARD	10 02 71 02 70		2 000	0	2 000		0	0			
CASTEL IZARD	OCURG des Castels Izard	05 21 71 02 71		1 000	0	1 000		0	0			
	ROUZET	06 21 71 01 70		0	0			0	0			
	LANOUZET	06 21 71 02 70		0	0			0	0			
	FOURRATS	06 21 71 03 70		1 000	0	1 000		0	0			
EPCANTADES	EPCANTADES	06 21 71 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
	COUME D'OR	05 25		1 000	0	1 000		0	0			
	FONT VIVE	10 02 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
SERRES DES CHEMINES	SERRES DES CHEMINES	09 02 05 01 01		2 000	0	2 000		0	0			
	PASSADERES	10 02 05 71		2 000	0	2 000		0	0			
	RASSIETTES DE LA LLADRE	05 20 05 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
CAMPOREIS	BASSETTE	05 20 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG DU BEUDO	05 20 05 71		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG GROS	05 20 05 72		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG FOND	05 20 05 73		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG SUPERIEUR	05 20 05 74		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG LONG	05 20		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG DES TOURBIERES	05 20		0	0			0	0			
	GRAND SUPERIEUR	05 20		1 000	0	1 000		0	0			
	PEIT SUPERIEUR	05 20		1 000	0	1 000		0	0			
	HERBERS	05 20 05 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
LE CANARD	LE CANARD	05 20 05 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
	FORTELLI	1 000	0	1 000		0	0					
	ESTRELLAT	05 18 70		0	0			0	0			
MADRES	NOR DEVOL	06 16 01 70		2 000	0			0	0			
	CASERCA											
ORRY de la VIGNOLLE	ORRY de la VIGNOLLE			1 000	0	1 000		0	0			
	BALADRA			1 000	0	1 000		0	0			
TOTAL:				143 000	15 000	140 000	15 000	95 000	0	110 000	0	

Sahorre livraison directe 17 000
Truitelles TRFC 2011

Alevins TAC/B 2012

Truitelles TAC/B 2011

123 000 Origine Fontrabouse